

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Band:** 14 (1976)  
**Heft:** 64

**Rubrik:** La vie des sociétés et cercles suisses de Belgique et du Grand-Duché

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le ski de fond, un sport pour tous

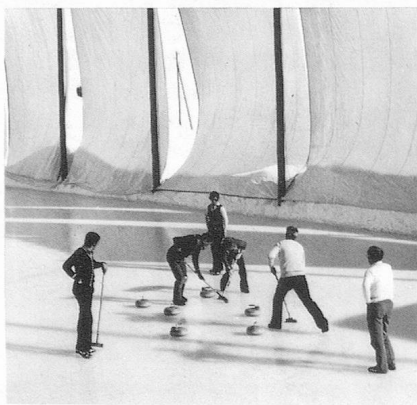
Ce qu'en dit le Dr. Paul Martin de Lausanne.

« Le ski de fond complète la marche. Il est en quelque sorte de la course au ralenti parce que le skieur glisse, accomplit des mouvements plus lents. La pratique du ski de fond réapprend à respirer et c'est très important car le souffle est la base de toute la physiologie cardio-respiratoire. Si j'ai dit tout à l'heure que le ski de fond était un sport complet, c'est bien parce que les jambes, les bras travaillent et obligent ainsi à une décontraction complète qui conduit rapidement à une électivité du mouvement dynamique qu'on appelle le style coulé ou glissé, où l'extension de la jambe se combine à la poussée des bras. Mais le ski de fond est aussi très profitable pour ceux qui souffrent de déficiences dues notamment à la fatigue, ceux qui sont atteints dans leur équilibre physique ou dans leur tonus vital doivent pratiquer le ski de fond qui leur procurera une sensation de joie physique et psychique de se retrouver dans la nature. (ONST)

## Le Curling en pleine expansion

Vieux jeu écossais que l'on voit aussi sur certaines peintures du siècle d'or flamand, le curling a trouvé une terre d'élection dans les Alpes suisses. Mais pour jouer au curling, il faut une glace parfaitement dure, donc pas trop ensoleillée. Aussi construit-on de plus en plus des halles avec glace artificielle spécialement dans les régions au climat particulièrement doux. Cela permet de prolonger la saison jusqu'à Pâques, et même l'exploitation estivale. Il existe maintenant 10 halles d'altitude, sans compter les plus nombreuses encore construites en plaine. On en trouve à Adelboden, Champéry, Gstaad et Villars, exploitées également en été, et à Flims, Grindelwald, Kandersteg, Loèche-les-bains, Wengen et Wildhaus. Il y a en Suisse 200 clubs groupant 7500 membres. Une équipe de Zurich a gagné cette année les Championnats du monde disputés au Canada. Il n'est pas nécessaire de faire partie d'un club pour jouer.

Notons encore le développement rapide du « curling » bavarois, spécialement dans les Grisons. Les palettes sont plus légères que la pierre à curling, et les règles de jeu plus faciles. Piste d'été à St. Moritz. (ONST)



## La chasse aux Grisons

En 1975, lors des grandes chasses d'automne dans les vallées des Grisons, 5300 chasseurs ont abattu 2700 cerfs, 1400 chevreuils, 1900 chamois et 2550 marmottes. Cette chasse réservée aux habitants du pays s'est bien entendu déroulée en dehors de nombreuses réserves grisonnes. Signalons que la chasse au bouquetin - qui figure sur les armoiries cantonales - est strictement interdite dans toute la Suisse. (ONST)

## Escrime

La Maison de l'Escrime (rue Général Thys 12 - 1060 Bruxelles - Tel. 648.69.32) veut bien nous informer que le challenge international « Charles Debeur » se disputera le samedi 15 mai de 13 à 19 h et le dimanche 16 mai de 9 à 17 h. Il s'agit d'épreuves au fleuret messieurs, avec la participation des équipes nationales de Grande Bretagne, France, Allemagne, Pologne, Suisse, Autriche et bien sûr de nombreux tireurs internationaux belges. Entrée libre, mais réservation obligatoire par écrit. Les places numérotées seront envoyées par courrier. Tenue de ville obligatoire pour le gala du dimanche.

# La vie des sociétés et cercles suisses de Belgique et du Grand-Duché.

## Chronique de l'Union Suisse

L'assemblée générale, du 20 février dernier, a été surtout marquée par la présence, pour la première fois à une manifestation de la Communauté suisse de Bruxelles, de notre nouvel Ambassadeur et de Madame Hurni.

C'est toujours avec une certaine curiosité, voire même un peu d'anxiété que l'on attend l'arrivée d'un nouveau représentant de notre Gouvernement, investi d'une fonction aussi importante que celle d'Ambassadeur. Succession difficile lorsqu'il s'agit de celle de Monsieur l'Ambassadeur et de Madame Monfrini, avec lesquels nous avons entretenu, pendant six ans, les relations les plus cordiales et les plus confiantes et toujours trouvé auprès d'eux une grande compréhension et de précieux encouragements.

Nous sommes donc particulièrement heureux d'avoir rencontré auprès de Monsieur l'Ambassadeur Hurni et de sa charmante épouse un accueil aussi sympathique et un intérêt aussi vif pour nos activités. Monsieur l'Ambassadeur Hurni, lors de l'allocution qu'il a bien voulu prononcer au cours de cette Assemblée générale, a confirmé, avec beaucoup de chaleur et de conviction toute l'importance qu'avaient à ses yeux les activités de l'Union Suisse et combien nous pouvions compter sur ses conseils et son appui. Le Président n'a pas manqué de lui exprimer les sentiments reconnaissants du Comité et des membres de l'Union Suisse.

L'Assemblée générale s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu. Au cours de son rapport annuel, le Président a signalé et regretté la démission du Comité de deux anciens Présidents, MM. Altherr et Girod qui, pendant de nombreuses années se sont dévoués et ont consacré beaucoup de temps à l'Union Suisse. Les comptes, tenus à jour de façon impeccable par le Trésorier, M. von Allmen, ont été approuvés à l'unanimité.

L'entracte gastronomique fut brillant par sa qualité et sa quantité. Nous exprimons notre reconnaissance aux épouses des membres du Comité, qui ont préparé d'innombrables Zakouskis délicieux, sans oublier les tartes aux pommes, délectables, de notre Secrétaire.

Le chapitre discussion n'a pas provoqué beaucoup d'interventions de nos membres. Peut-on en déduire que tout va bien à l'Union Suisse (ce qui serait présomptueux) ou que ses activités ne suscitent que peu d'intérêt, ce qui serait regrettable.

La soirée s'est terminée par la projection du film « Chant du Pays » consacré au canton de Neuchâtel. Cette bande a obtenu le prix du meilleur film de tourisme avec personnages, en octobre 1975, au Festival de Bruxelles, ainsi que le 1<sup>er</sup> prix, toutes catégories, au dernier Festival de Milan. Ceux qui ont eu le plaisir de le voir à notre soirée, ont confirmé par leurs chaleureux applaudissements l'attribution de ces deux distinctions.

C'est un film gai, vivant, vraiment charmant à tous points de vue, tourné avec un sens aigu de l'humour, de la mise en valeur des paysages neuchâtelois et une technique en tous points remarquables. Les deux principaux acteurs, une jeune fille charmante et un grand garçon sympathique (qu'on me pardonne d'avoir oublié leurs noms) jouent avec un naturel remarquable et surtout avec un plaisir qu'il serait difficile de ne pas partager.

Brg

### Société Philhelvétique

L'Assemblée générale annuelle de notre Société se tiendra à la Maison Suisse de Bruxelles le vendredi 14 mai 1976 à 19 h.

Elle sera suivie vers 19 h 30 d'un souper auquel votre famille et vos amis

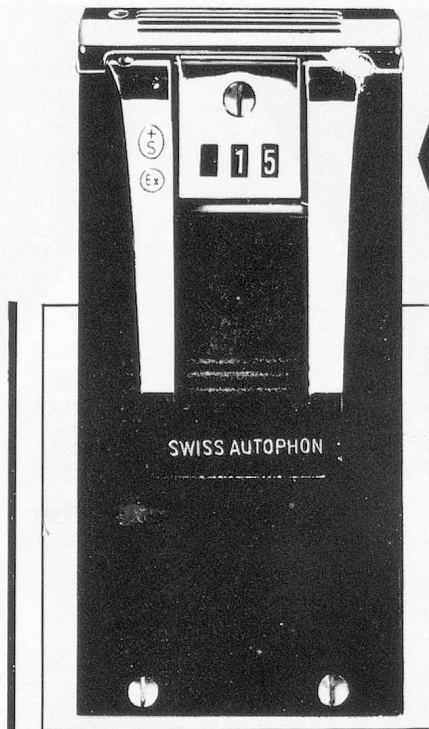
sont cordialement invités

(prix par personne :

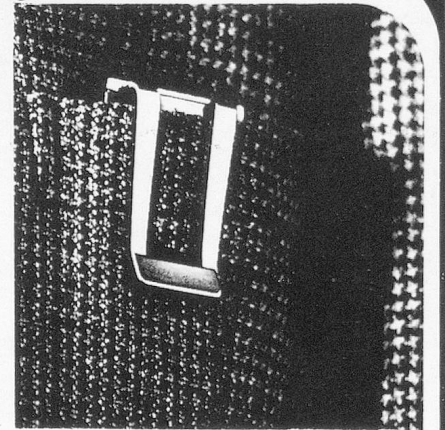
280 F, service et TVA compris).

*Veuillez adresser votre inscription avant le 11 mai 1976 à :*

Monsieur OBERSON  
rue Philippe Le Bon 2  
1040 BRUXELLES



**Ce mini-récepteur  
recherche-personnes  
ne pèse que  
97 grammes**



Ce minuscule et élégant récepteur d'appel permet à celui qui le porte d'être partout et toujours en contact avec le reste de l'entreprise, où qu'il puisse se trouver. Il l'avertit d'une manière rapide, discrète, personnelle et efficace, qu'il est recherché pour recevoir une communication téléphonique, un visiteur ou pour fournir un renseignement... sans aucun dérangement pour ses collaborateurs.



## AUTOPHON



Recherche de personnes  
Téléphonie - Interphones  
Radiotéléphones

Transmission d'alarmes  
Distribution de musique  
Transport par tube pneumatique  
Horaire variable - Tél.-affichage  
Distribution, contrôle et  
enregistrement de l'heure.

1040 BRUXELLES : square de Meeûs 21 - Tél. (02) 511.22.50  
2000 ANTWERPEN : Lange Leemstraat 429 - Tél. (031) 30.99.65  
9218 LEDEBERG-GENT : Brusselsesteenweg 1 - Tél. (091) 23.97.91  
4020 LIEGE : quai de Longdoz 59/001 - Tél. (041) 43.36.63  
6080 MONTIGNIES S/SAMBRE CHARLEROI : rue Brigade Piron 114 - Tél. (071) 31.77.73  
LUXEMBOURG (Grd Duché de Lux.) : 19 rue Glesener - Tél. 49.13.52